

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 16 Mai

Une allocution de M. Méline

Le Banquet de l'Association vosgienne

Le banquet annuel de l'Association vosgienne a eu lieu mercredi soir, sous la présidence du général Thomas, qui avait à ses côtés M. Méline, président du conseil, ministre de l'agriculture, et M. Boucher, ministre du commerce.

Au dessert, répondant aux applaudissements des assistants, M. Méline a prononcé le discours suivant :

L'ovation que vous me faites serait bien de nature à m'enivrer, si j'étais accessible à l'orgueil; mais vous me connaissez assez pour savoir que jamais le pouvoir ne m'a séduit par la satisfaction de vanité. C'est peut-être pour cela que je l'aime moins que d'autres et que je ne l'ai jamais recherché. Je ne le vois que par le côté du sacrifice, du devoir à remplir, des services à rendre.

En prenant la direction des affaires, j'ai cru faire un acte utile à mon pays, à une heure où il n'était pas permis à un bon citoyen de se dérober et de décliner les grandes responsabilités. (Très bien ! très bien !)

J'ai pensé que le moment était venu de substituer à une politique de combat et de bouleversement financier et économique une politique de paix, d'union, de travail et de progrès fécond. (Applaudissements répétés.)

Je ne me dissimule pas que, pour accomplir cette œuvre de pacification nécessaire, j'aurai besoin de toutes mes forces et qu'il me faudra faire appel, plus d'une fois, à cette tenacité dont notre grand homme d'état vosgien, Jules Ferry, a été le parfait modèle. (Applaudissements.)

Craignant que la mienne ne soit insuffisante, j'ai voulu la doubler de celle d'un autre vosgien, et j'ai fait appel au dévouement de mon collègue et ami Boucher qui, par sa connaissance approfondie des affaires, son expérience des hommes et sa fermeté de caractère, était si digne de ce grand et beau département du commerce, où il est

appelé à rendre tant de services. (Applaudissements.)

Ce qui me prouve que je ne me suis pas trompé sur les intérêts et les vœux du pays, c'est l'immense adhésion qui, depuis la constitution du cabinet, m'arrive de tous les points de la France, d'amis connus et inconnus, et même bien souvent de mes adversaires de la veille, j'entends mes adversaires économiques.

Mais de toutes les manifestations que j'ai recueillies dans ces derniers jours, aucune ne pouvait m'être plus agréable que la vôtre. Vous avez été, depuis vingt-cinq ans, les témoins de ma vie publique; vous m'avez toujours été fidèles et je sais d'avance que lorsque j'aurai quitté le pouvoir, je vous retrouverai demain ce que vous étiez hier. (Applaudissements.)

Voilà pourquoi, messieurs, je vous demande la permission de rester à votre tête. De toutes les présidences que j'exerce, je ne veux garder que celle-là, parce qu'elle me permettra de continuer l'œuvre de prévoyance et d'assistance que nous poursuivons ensemble depuis quinze ans. Elle est, du reste, une partie essentielle de notre programme, qui consiste à s'occuper sans cesse des petits, des humbles, des vrais travailleurs, sans nous vanter, sans faire de tapage, en prouvant par des actes que la fraternité n'est pas seulement sur nos lèvres, qu'elle est au fond de nos cœurs.

Le mode d'assistance par le travail que nous avons organisé, est un exemple de ce qu'on peut faire par l'initiative privée et par l'union de toutes les bonnes volontés et de toutes les bourses. Il suffirait de s'en inspirer pour transformer le fonctionnement de notre assistance publique, qui laisse tant à désirer. Si tous les départements imitaient notre exemple, le problème de la misère aurait fait un grand pas vers sa solution et je n'ai pas besoin de vous dire qu'il fait l'objet de l'étude et des préoccupations les plus sérieuses du gouvernement.

M. Méline a terminé son allocution en portant un toast aux Vosges et aux Vosgiens.

qui me suis décidé sans hésitation, sans lutte, dans un coup de fureur, à jeter ma vie comme enjeu dans une querelle que je n'aurais pas dû faire naître.

Que faire, mon Dieu ! que faire ?

Ne pas me battre !... mais non, c'est impossible, il est trop tard je passerais pour un lâche aux yeux du monde, je serais déshonoré, mes amis se détourneraient de moi avec mépris, comme le fait en ce moment ma fiancée.

Et puis Dubulle triompherait ! sa trahison et sa lâcheté resteraient impunies, non, c'est impossible. Mais cette promesse à sa mère ?...

Ah ! que le devoir est rude et pénible parfois !

Il laissa lourdement tomber sa tête sur ses bras et se prit à sangloter, le corps tordu dans un spasme nerveux.

Une lutte terrible se livrait en lui ; tous les mauvais instincts de la nature, tout ce qu'il y a d'âpre, de violent, de vindicatif au fond des âmes, même les plus généreuses, montait à l'assaut de ses pensées les plus nobles, de ses idées de pardon et d'oubli. La lutte fut longue; est-ce l'enfer qui lui conseillait la vengeance, lui souffrait la haine et la rage dans le cœur, et le ciel qui lui ordonnait le pardon des injures et lui demandait l'éroïque sacrifice de ses ressentiments et de ses colères légitimes. Ce fut le ciel qui l'emporta.

Savreux se releva brisé, mais calme; dans son regard brillait une résolution énergique, une volonté inébranlable.

Il reprit entre ses doigts le portrait de sa mère et, contemplant d'un regard assuré, il demanda :

— Ainsi, mère, tu serais triste si je me battais; tu souffrirais, tu me maudirais peut-être. Eh bien rassure-toi, ce duel que tu redoutes n'aura pas lieu !

INFORMATIONS

Entrevue sensationnelle

Paris, 15 mai.

Obéissant à un sentiment auquel le pays tout entier s'associera, le président de la République a décidé, hier, d'aller saluer, au moment où elle va quitter le sol français, l'impératrice douairière de Russie. M. Félix Faure partira cette nuit de Paris, en train spécial, accompagné de M. Le Gall, et se rendra à la frontière, où il rencontrera l'impératrice samedi matin vers six heures.

L'impératrice, de son côté, quitte la Turbie aujourd'hui, à 2 heures, pour rentrer directement à St-Pétersbourg et assister aux fêtes du couronnement. Dès que M. Félix Faure aura salué la mère du czar, il reviendra directement à Paris. Un ministre, le général Billot ou M. Hanotaux accompagnera peut-être le chef de l'Etat dans ce voyage que tout le monde approuvera.

Le Résultat des Elections

Le résultat définitif des élections municipales se décompose ainsi :

Les républicains ont la majorité dans 238 chefs-lieux, ils ont la totalité des sièges dans 77.

Les républicains-radicaux ont la majorité dans 66 chefs-lieux. Sur ces 66 chefs-lieux, ils ont la totalité des sièges dans 27.

Les radicaux-socialistes ont la majorité dans 15 chefs-lieux. Sur ces 15 chefs-lieux, ils ont la totalité des sièges dans 10.

Les socialistes ont la majorité des sièges dans 7 chefs-lieux. Sur ces 7 chefs-lieux, ils ont la totalité des sièges dans 4.

Les ralliés ont la majorité dans 3 chefs-lieux. Sur ces 3 chefs-lieux, ils ont la totalité des sièges dans un.

Les réactionnaires ont la majorité dans 18 chefs-lieux. Sur ces 18 chefs-lieux, ils ont la totalité des sièges dans 10.

Les républicains gagnent 10 chefs-lieux; les réactionnaires gagnent 8 chefs-lieux; les socialistes gagnent 2 chefs-lieux.

Dans 12 chefs-lieux, les conseils municipaux sont composés d'éléments divers et il n'est pas possible de déterminer, quant à présent, en faveur de quel parti leur majorité appartiendra.

Les conseils municipaux des chefs-lieux d'arrondissement comprenaient avant le renouvellement 8,885 conseillers. Ce nombre se trouve porté après le renouvellement à 8,890, par suite de

l'annexion à deux communes chefs-lieux d'arrondissement (Baume-les-Dames et Charolles), de deux petites communes contiguës. Cette annexion, en augmentant la population de ces chefs-lieux d'arrondissement, a eu également pour résultat d'augmenter l'effectif de leurs conseils municipaux.

La comparaison entre le nombre des conseillers municipaux appartenant à chaque parti, avant et après le renouvellement, s'établit ainsi :

	Avant :	Après :
Socialistes.....	217	286
Radicaux socialistes.....	451	470
Républicains radicaux... ..	1,836	2,002
Républicains.....	4,814	5,004
Ralliés.....	228	262
Droite.....	845	842
Douteux.....	94	24

Le Clergé et les Municipalités

A la liste des ecclésiastiques appelés à siéger dans les Conseils municipaux, il faut ajouter : l'abbé Simon, chanoine de Nancy, qui vient d'être élu à Jarville (Meurthe-et-Moselle), et le Révérendissime P. dom Augustin, abbé de la Trappe de Notre-Dame d'Igny, élu à la presque unanimité des votants à Arcis-le-Ponsart (Marne).

Le Traité de Francfort

Le *Vorwaerts*, organe du parti socialiste allemand, publie un article, à propos de l'anniversaire du traité de Francfort, dont nous détachons ce passage :

« La paix de Francfort a été écrite avec le glaive; elle ne peut être maintenue que par le glaive. Elle a forcé l'Allemagne à augmenter continuellement son armée et le peuple à s'imposer des charges.

» En voici la conséquence : le mécontentement en bas, la tyrannie en haut.

» Le Kulturkampf, la loi anti-socialiste, la transformation de la justice en pouvoir tyrannique, l'enrichissement de la majorité gouvernante au détriment de la population ouvrière et le danger continuel de la guerre, une guerre non seulement entre deux pays, non seulement en Europe, mais embrassant le monde entier, une guerre enfin à côté de laquelle la guerre franco-allemande de 1870-71 n'aura été qu'un jeu d'enfants. »

La Relève de Madagascar

En vue de permettre d'assurer la relève des sous-officiers du corps expéditionnaire de Madagascar, le ministre a décidé qu'il sera créé dès à présent, dans les régiments d'infanterie de ma-

raltre, de fuir le monde, mes amis, que mon refus de croiser le fer avec mon calomniateur indisposera contre moi.

J'irai m'ensevelir dans quelque coin, répandre sur les abandonnés, sur les déshérités, sur les incompris, les trésors de mon cœur inconnu.

Et s'il faut souffrir et se sacrifier jusqu'au bout, s'ils l'exigent tous, demain sur le terrain, pour éviter le duel, je ferai des excuses à Dubulle ! Je lui demanderai pardon de ma violence et de mon emportement puisque je l'ai provoqué !

Mon Dieu ! serez-vous satisfait... Mère, seras-tu contente ?

Après un instant de silence, Paul ajouta mélancoliquement.

C'est mon dernier espoir de bonheur que je vous abandonne ! ma seule espérance de réhabilitation aux yeux de ma fiancée...

Mais le père Edmond a raison : « Le devoir avant tout, le devoir par-dessus tout, même au détriment du bonheur ! »

Savreux contempla une dernière fois le portrait de sa mère, il lui sembla que maintenant l'adorable miniature lui souriait avec amour.

— Viens, ma mère, fit-il, nous ne nous quitterons plus jamais, nous voyagerons toujours ensemble, tu me le promets, n'est-ce pas ? ton sourire me le dit.

Il déposa un ardent baiser sur l'émail du portrait et l'enferma dans son portefeuille.

(A suivre)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 11

HAINES MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

V

Les supplications d'une mère

— Tu ne me réponds pas, mère, fit-il anxieusement est-ce que toi aussi tu me refuserais le droit de me venger ou de me faire tuer.

Me venger... me faire tuer... effroyable dilemme qui me brise et me torture !

Oh ! mon Dieu, que faire ? Mère, inspire moi !

Il revint vers son secrétaire, les yeux toujours rivés au portrait, comme si réellement il en eût attendu une réponse; et, se laissant tomber dans son fauteuil la tête entre les mains, il se prit à réfléchir profondément.

— Ainsi, murmura-t-il, quoique je fasse, je suis perdu.

Me battre... mais le père Edmond a raison, c'est mentir à tout ce qu'il y a de bien et de noble dans ma vie, c'est perdre mon âme, c'est insulter aux lois divines, à la mémoire de mon père, aux doux conseils de mon admirable mère, donner un funeste exemple. Que je suis malheureux ! Quel démon me poussait donc ce soir quand j'ai provoqué ce misérable ! Ainsi, c'est moi, qui ai toujours répudié le duel, comme une faiblesse d'esprit, comme un crime odieux, qui vais me donner en spectacle,

rine. cent emplois de sous-officiers (10 adjutants, 10 sergents-majors et 80 sergents), répartis de la manière suivante :

1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e régiments : 1 adjutant, 1 sergent-major et 10 sergents par régiment.

Ces cent emplois nouveaux constituent une augmentation régulière de l'effectif des sous-officiers prévu par la circulaire du 28 février 1896.

Licenciement à l'école des arts et métiers d'Aix

Aix-en-Provence, 13 mai.

Le calme qu'on avait cru rétabli à l'Ecole d'arts et métiers d'Aix a été de nouveau troublé hier par les pierrots et les anciens, qui ont refusé de reprendre les études si on rétablissait la cloison démolie par eux. Ce n'est plus aux conscrits qu'ils en veulent maintenant, c'est au règlement.

M. Deffès, préfet des Bouches-du-Rhône, qui se trouvait précisément à Aix hier, en tournée de révision, en présence de l'entêtement des mutins, a donné hier soir l'ordre de « licenciement » les deux premières divisions.

Les élèves partent aujourd'hui. On décidera plus tard sur le choix de ceux qui pourront être réintégrés.

LA CATASTROPHE D'ADELIA

Les Officiers tués

Voici des renseignements puisés sur les lieux mêmes de l'accident :

On confirme que six officiers ont été tués sur le coup : le commandant Lagarde, le capitaine Delebecque, les lieutenants Laurent, Godard, Pietri et le sous-lieutenant Coutant.

Les détails sur la mort de ces officiers sont atroces. Le commandant Lagarde qui, aux cris poussés par ses hommes, avait mis la tête à la portière au moment précis du choc, a eu la tête écrasée, la cervelle a été projetée au loin.

Le sous-lieutenant Coutant a été complètement aplati. Les autres officiers ont été pris par le milieu du corps.

Plusieurs sous-officiers ont été grièvement blessés.

Les officiers morts ont été transportés à Mostaganem où aura lieu l'inhumation.

Voici les états de service des officiers tués :

Le commandant Lagarde, âgé de 48 ans. Le commandant Gérard-Henri Lagarde s'était engagé en 1866 ; lieutenant en 1870, il était chef de bataillon depuis 1887 et était classé soixante-deuxième sur la liste d'ancienneté. Il était chevalier de la Légion d'honneur et était breveté d'état-major.

Le capitaine Delebecque, neveu du général de ce nom. Le capitaine Victor-Désiré Delebecque était né en 1851. Entré au service en 1869, il était capitaine depuis 1886 et chevalier de la Légion d'honneur.

Le lieutenant Godard, chevalier de la Légion d'honneur. Le lieutenant Joseph Godard était né en 1855. Il était entré au service en 1879, il était lieutenant depuis 1894.

Le lieutenant Pietri (Pierre Félix), né en 1866, entré au service en 1886. Lieutenant depuis 1893.

Le lieutenant Laurent, né en 1866, lieutenant depuis le 1^{er} avril 1895.

Le sous-lieutenant Coutant, né en 1869.

Les Blessés

Les blessés sont :

MM. Daoud, lieutenant, jambe gauche fracturée et contusions internes, état grave ; Claude, lieutenant, entorse et blessures aux yeux ; le lieutenant indigène Zelmach-Hoamed, blessures à la main ; le sous-lieutenant Castella, fracture de la jambe droite ; le capitaine Lamaignère, jambe gauche coupée ; plus 4 sous-officiers et 49 hommes, dont quelques-uns grièvement atteints.

Le conducteur du train militaire a été légèrement blessé. Torres, le chauffeur du train, a la jambe cassée.

Les militaires blessés sont l'objet de soins assidus à l'hôpital de Miliana. Dans l'après-midi, toutes les opérations et pansements nécessités ont été opérés en présence du corps médical entier.

Parmi les sous-officiers blessés sont deux sergents-majors.

Les soldats voyageaient dans des fourgons, tandis que ces deux sergents-majors étaient dans un wagon de seconde classe accroché au wagon de première classe dans lequel se trouvaient les officiers.

Les hommes non blessés ont continué sur Bli-dah, où aura lieu la concentration dès que les nouveaux officiers et sous-officiers y seront arrivés. L'embarquement pour Tananarive ne sera pas retardé, il aura lieu du 15 au 20 ainsi qu'il avait été décidé.

M. Cambon, gouverneur de l'Algérie, a visité à l'hôpital de Miliana les soldats blessés dont la

plupart appartiennent à la neuvième et à la dixième compagnie du 1^{er} bataillon du 2^e tirailleurs.

Récit d'un voyageur

Voici l'intéressant récit fait par un témoin encore sous le coup de la plus vive émotion :

« Nous venions de partir de Vesoul et je sommeillais sur la banquette, quand je fus réveillé par un choc violent et un bruit formidable. Toutes les lumières s'éteignaient ; j'étais projeté contre une paroi du compartiment avec tant de force que je perdis presque connaissance.

Quand je revins à moi, l'obscurité était complète. Le train refoulé en arrière roulait sur les traverses avec des cahots, puis finissait par demeurer immobile.

Quand je pus descendre de wagon, au milieu de la panique générale, je me rendis compte de la nature de l'accident.

La locomotive du train 7 était éventrée ; les premiers wagons, complètement détruits.

Au loin, en avant du convoi, j'entendais des cris horribles et des gémissements. Me dirigeant vers ce point, je fus témoin d'un spectacle affreux : le train venant d'Adelia ne formait plus qu'une masse dans l'ombre ; les deux locomotives, tordues, broyées, barraient la voie ; les wagons étaient empilés les uns sur les autres, on marchait parmi des débris de toutes sortes : sacs militaires, gamelles, colis, corps humains déchiquetés, et tout cela parmi un effroyable tumulte d'où montaient des clameurs indescriptibles.

Des soldats affolés couraient dans la nuit et le désordre était à son comble.

La première frayeur passée, on organisa le secours. Les morts et les blessés gisaient, en partie recouverts des débris des wagons.

Un lieutenant, étendu dans une mare de sang, au pied d'un talus, demandait à écrire ses dernières volontés. Maîtrisant ses souffrances, il écrivit un suprême et bref adieu à sa femme, puis expirait. »

Un héros

Sur la longue liste des héros de notre vaillante armée, un nouveau nom est à inscrire : Celui du capitaine Lamaignère.

Tandis qu'on retirait les cadavres horriblement mutilés des officiers tués de dessous les débris des wagons, le capitaine Lamaignère qui avait une jambe brisée, presque détachée du tronc, s'adossa au talus et, avec un admirable stoïcisme, dirigea les secours.

Pendant près d'une demi-heure, on l'a vu prodiguant des encouragements à tous, tout en fumant une cigarette.

Le capitaine Lamaignère est mort, des suites de ses blessures, à l'hôpital de Miliana.

L'enquête

A la suite d'une première et rapide enquête, le chef de gare d'Adelia a été arrêté et conduit à la prison militaire.

Les Obsèques

Les corps des victimes d'Adelia sont arrivés mercredi soir à Mostaganem. Une foule énorme se pressait émue sur le passage des cercueils, qui ont été déposés dans une chapelle ardente semptueusement décorée de fleurs, de trophées d'armes et de drapeaux. Une compagnie en armes et plusieurs officiers font la veillée des corps.

Mostaganem, 15 mai.

Les obsèques des victimes d'Adelia ont eu lieu hier matin, en grande pompe ; le préfet d'Oran, le général commandant le 19^e corps d'armée, le général commandant la division d'Oran, le représentant du gouverneur général de l'Algérie, conduisaient le deuil ; dans le cortège, avaient pris place des délégations de tous les corps de troupe de l'Algérie, de tous les services civils et militaires, des diverses sociétés de la ville, du maire et du conseil municipal de Mostaganem.

Pendant la triste cérémonie, tous les drapeaux des administrations sont en berne ; au cimetière, de nombreux discours ont été prononcés.

Témoignages de sympathie

L'empereur de Russie a adressé de Tsar-koe-Selo au président de la République le télégramme suivant :

« Veuillez agréer l'expression de mes vifs et sympathiques regrets pour la catastrophe d'Adelia et mes sincères condoléances pour les braves frères d'armes, officiers et soldats, tombés victimes de leur devoir. »

» Signé : NICOLAS. »

Le président de la République a répondu :

« Je prie Votre Majesté d'agréer mes vifs remerciements pour le témoignage affectueux de sympathie qu'elle a bien voulu donner à l'armée française dans la douloureuse circonstance de l'accident d'Adelia. »

» Signé : Félix FAURE. »

L'empereur d'Allemagne a fait donner l'ordre à l'attaché militaire près l'ambassade d'Allemagne, de se rendre auprès de M. le président de la République pour lui exprimer ses condoléances au sujet de l'accident d'Adelia.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Syndicat agricole du Lot

Le Syndicat agricole du Lot, s'est réuni aujourd'hui à trois heures de l'après-midi, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Cahors.

L'ordre du jour était :

- 1^o Lecture du procès-verbal ;
- 2^o Régime des boissons ;
- 3^o Suppression des Octrois.

Suppression des Octrois

Dans leur programme, pour les élections dernières, les *Republicains progressistes* de Cahors, à l'instigation de l'un d'eux, ont inscrit le 3 mai le passage suivant :

« Dégrevier les contributions indirectes, supprimer progressivement les taxes de l'octroi, voilà la première condition de la justice, de l'équité financière. »

Nous sommes heureux d'annoncer à nos concitoyens, que notre très honorable député, le docteur Rey, adoptant absolument nos idées au sujet de l'Octroi, est venu aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi, les développer dans une conférence publique à l'Hôtel de ville de Cahors.

Le Conseil municipal tout entier sera heureux de soutenir notre si sympathique conférencier.

Arrivée du 7^e de ligne à Moissac

Le premier bataillon du 7^e de ligne est arrivé vendredi matin, vers 9 heures 1/2. A son entrée en ville, il a été salué par un tonnerre d'applaudissements, partis de la foule enthousiaste venue à sa rencontre. M. le maire et ses deux adjoints, qui se trouvaient aux portes de la ville, ont salué le commandant au nom de la population ; M. Salers a souhaité la bienvenue au bataillon et après quelques mots du commandant, remerciant la municipalité de la façon la plus aimable, les militaires ont défilé, musique en tête, sous l'arc de triomphe qui avait été dressé à leur intention. Toute la rue Sainte-Blanche était pavoisée de drapeaux et, sur le parcours suivi par les soldats, la *Cécilia* a joué un pas redoublé pendant que le bataillon passait devant elle.

Les soldats se sont rendus directement à leurs cantonnements respectifs, et pour remercier la population du bon accueil fait au 7^e, la musique du régiment s'est rendue à 5 heures 1/2, sur la place de la République, où elle a fait entendre quelques-uns des morceaux de son excellent répertoire.

Nécrologie

M. le capitaine Archinard, fils du général de ce nom, qui commandait à Cahors, il y a quelques années, la 65^e brigade d'infanterie, vient de perdre sa femme, décédée après une courte maladie.

M^{me} Archinard a été inhumée ce matin, à Cahors, dans un caveau de famille.

Le capitaine Lamaignère

Le malheureux capitaine Lamaignère, qui vient de trouver la mort dans l'accident d'Adelia, était très connu à Cahors où il a laissé les meilleurs souvenirs. Il était, il y a quelques années, lieutenant au 7^e de ligne.

Promotion

M. Ritter, sous-lieutenant de réserve au 7^e d'infanterie, est promu lieutenant au même régiment.

Nomination

Par arrêté de M. le ministre des finances, M. Moulin, adjudant au 7^e de ligne, est nommé commis de culture, attaché au magasin des tabacs de Cahors.

Tous nos compliments.

Dont acte

Au cours de la campagne électorale, divers articles désobligeants pour les candidats de la liste progressiste ont paru à plusieurs reprises dans le *Réveil du Lot*.

La paternité de ces articles avait été attribuée, par la rumeur publique à M. Eugène Arnault. Ce bruit était arrivé jusqu'à moi, et j'avais cru pouvoir m'en faire l'écho.

Mais en présence des affirmations formelles de M. E. Arnault, je ne saurais mettre en doute sa parole, et je déclare n'avoir aucune raison de douter de sa bonne foi.

J. VALETTE.

Orphéon de Cahors

Dans sa dernière séance, tenue mercredi, 13 mai, le Conseil d'administration de l'Orphéon de Cahors a décidé, en principe, que la Société prendrait part au concours musical de Périgueux, qui aura lieu dans cette ville le 5 juillet prochain.

Nous sommes assurés d'avance du succès de nos vaillants chanteurs.

Concerts

Pendant toute la durée de l'absence de la musique du 7^e, la Société l'Avenir Cédurien se fera entendre, sur les Allées Fénélon, le jeudi et le dimanche de chaque semaine, de 8 heures à 9 heures et demie du soir.

Nous serions heureux de voir l'Orphéon aider la société l'Avenir dans la lourde tâche qu'elle s'est imposée.

Adjudication de viande fraîche au 7^e d'infanterie

Lundi dernier, à 2 heures de l'après-midi, à la caserne Bessières, la commission des ordinaires du 7^e de ligne a procédé à l'adjudication, sur soumission cachetée, de la fourniture de la viande fraîche, nécessaire au régiment du 1^{er} juillet 1896 au 31 décembre 1896.

M. Hébrard, de Lamagistère (Tarn-et-Garonne), a été déclaré adjudicataire aux prix suivants :
Boeuf : 1 fr. 11 c., le kil.
Mouton : 1 fr. 26 c., le kil.

Cour d'assises

Ainsi que nous l'avons annoncé, les assises du Lot s'ouvriront lundi prochain.

Deux affaires seulement seront jugées. La première concernant un infanticide. Défenseur, M^e Besse.

La deuxième affaire, vols domestiques, faux et usage de faux. Défenseur, M^e Bourdin.

Bourses d'enseignement primaire supérieur

Quatorze candidats se sont présentés. Cinq ont été admis à subir les épreuves orales. Ce sont, par lettre alphabétique : MM. Bonaure, de l'école de Larroque-des-Ares ; Lacroix, de l'école primaire supérieure de Montcuq ; Lespinasse, de l'école de Rudelle ; Montméja, de l'école primaire supérieure de Montcuq, et Pons, de l'école de Cahors, qui ont été reçus définitivement.

Ecole primaire supérieure de Luzech

Au concours du surnumérariat des contributions indirectes, qui a eu lieu dernièrement, le succès de l'école primaire supérieure de Luzech a été complet : quatre élèves reçus sur quatre présentés.

Ce sont les jeunes Marc Pécou, Edouard Magot, Emile Delrous et Edmond Delrous.

Parmi les dix-sept lauréats du département du Lot, ils ont les numéros 3, 7, 10 et 11.

Un tel résultat fait le plus grand honneur à cette école.

Dispense d'âge pour les examens au brevet élémentaire

L'Inspection académique nous communique la note suivante :

« Il résulte d'une décision ministérielle, en date du 6 mai 1896 que, par mesure transitoire, les aspirantes et les aspirants au brevet élémentaire qui demanderont une dispense d'âge dont la durée ne dépassera pas quinze mois au jour de l'examen seront autorisés, exceptionnellement, à se présenter à la première session de la présente année. »

Enseignement primaire

En exécution de la décision ministérielle en date du 30 mars 1896, sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, M. le préfet du Lot, par arrêté en date du 18 avril 1896, a promu à une classe supérieure et a titularisé avec effet du 1^{er} janvier 1896, les instituteurs et institutrices désignés ci-après :

Instituteurs. — Promotions de classe, de la 3^e à la 2^e. — Choix : MM. Caussanel, à Montfaucon Planchon, à Belfort ; Verdy, à Larnagol.

Instituteurs. — De la 4^e à la 3^e. — Choix : MM. Petit, à Saint-Cirq-Lapopie ; Gambert, à Saint-Denis-Martel ; Calmette, à Cahors ; Fabre, à Camboulit, Bach, à Concots ; Bach, à Catus ; Bennet, à Saint-Clair.

Ancienneté : MM. Bouzou, à Sainte-Eulalie ; Estival, à Anglars ; Delom, à Lugagnac ; Robzet, à Carayac ; Cabelaubre, à Vayrac ; Blanc, à Lavergne ; Frézals, à Bagat ; Delbos, à Saint-Cernin ; Maurel, à Livernon ; Lacroix, à Saint-Jean-Lespinasse.

Instituteurs de la 5^e à la 4^e. — Choix : MM. Gaillac, à Aujols ; Nouvelle, à Meyronne ; Lavergne, à Gagnac ; Estardié, à Goujounac ; Vaysières, à Puy-l'Évêque ; Demeaux à Castelfranc ; Galou, à Fontanes, Rodes, à Costeraste.

Ancienneté. — MM. Bonnet à Martel ; Lonblanchés, à Crayssac, Garrigues, à Saint-Paul-Labouffie ; Simon, à Calamane ; Pradayrol, à Sonac ; Borias, à Belmont ; Bardes, à Cunanel ;

Bibliographie

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE Constituante Législative, Convention, Directoire, d'après 2,000 peintures, gravures, sculptures, estampes, médailles, objets... du temps, sous la direction de M. Armand Dayot inspecteur des Beaux-Arts. —

Cet ouvrage unique et définitif, fruit de longues et laborieuses recherches, raconte sous la plus pittoresque et la plus saisissante des formes, l'Image, tous les événements révolutionnaires, militaires, tragiques, etc., qui se sont déroulés pendant cette terrible et glorieuse période de notre histoire, comprise entre le 5 mai 1789, date de l'ouverture des États-Généraux et le 18 Brumaire (9 novembre 1793), date réelle de l'arrêt du mouvement révolutionnaire.

Plus de deux cents portraits, dans la suite desquels on verra défiler les figures des principaux acteurs du drame, depuis celles des encyclopédistes, des philosophes, des membres de la famille royale, des émigrés, des constituants, des conventionnels, des membres du Comité de salut public, de la Commune, des chefs vendéens, du directoire, des généraux, etc., sont semés chronologiquement, au milieu du récit illustré des événements, dont ce curieux ouvrage fourmille, et où les amateurs de choses d'art trouveront aussi leur compte. Car, à tout moment le regard du lecteur sera arrêté par des reproductions de superbes dessins originaux, et la plupart du temps inédits, signés des noms de : Moreau le Jeune, M^{me} Vigée-Lebrun, Prudhon, J.-B. Isabey, Greuze, Gros, David, Ducoux, Debucourt, Girodet, Boilly, Delacroix..., etc.

L'éditeur E. Flammarion a chargé de l'exécution de ce travail si considérable et si complexe, M. Armand Dayot, l'auteur du *Napoléon raconté par l'Image*, dont le succès a été si grand. Par son érudition artistique et historique, Armand Dayot était tout désigné pour cette mission.

Dans cet ouvrage le texte rapide, clair, précis, a une importance égale à l'image. Il l'accompagne, l'explique, la commente.

La *Révolution illustrée* est le complément, ou plutôt le prolongement normal du *Napoléon raconté par l'Image*. Et le public ne peut accueillir avec moins de faveur l'histoire par l'image de tout un peuple, à l'heure la plus tragique et la plus glorieuse de son existence, que celle d'un homme quelque épique que fût sa destinée.

MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION

La *Révolution française*, illustrée d'après tous les documents du temps et publiée sous la direction de M. Armand Dayot, paraîtra en 30 fascicules, du format grand in-8° oblong, au prix de 60 centimes chaque fascicule.

L'ouvrage renferme « 2000 planches », gravées avec soin et imprimées sur du papier couché, fabriquées spécialement pour ce tirage.

Chaque livraison aura sa couverture. Il paraîtra une livraison par semaine.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE Constituante Législative, Convention, Directoire, d'après 2000 peintures, gravures, sculptures, estampes, Médailles, objets... du temps, sous la direction de M. Armand Dayot, inspecteur des beaux-arts. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire des illustrations contenues dans le deuxième fascicule : 1° Un portrait de Camille Desmoulins. — 2° Attroupement au faubourg Saint-Antoine, le 28 avril 1789, d'après un dessin de Vény et de Girardet, et des reproductions des armes du temps. — 3° Médailles représentant les profils de Necker et Bailly; plusieurs estampes satiriques et allégoriques, caricatures sur la Liberté, l'Assemblée nationale et la famille royale. — 4° Deux portraits de la princesse de Lamballe; les portraits du marquis de Bouillé, du baron de Besenval. — 5° Le peuple fêtant les gardes françaises dans les jardins du Palais-Royal (d'après une aquarelle non signée). — 6° Cinq grandes compositions de Prieur; Motion faite au Palais-Royal par Camille Desmoulins (12 juillet 1789); les troupes du Champ de Mars partant pour la place Louis XV (12 juillet 1789); le peuple faisant fermer l'Opéra (12 juillet 1789); les bustes de MM. d'Orléans et Necker portés à la place Louis XV (12 juillet 1789); action entre royal-allemands et un détachement de gardes françaises en face du dépôt (12 juillet 1789). — 7° Reproduction très curieuse d'une scène qui eut lieu dans la Révolution (sic), d'après nature. — 8° Estampes: charge du marquis de Lambesc dans les Tuileries (dessin original de Moreau); deux compositions allégoriques représentant l'Égalité et la Loi. — 9° Médailles donnant le profil de la famille royale; deux profils de Louis XVI; Louis XVI et Marie-Antoinette; le docteur Guillotin et Jean-Jacques Rousseau. — 10° Les portraits de Charles de Maupeou et du duc d'Orléans. — 11° Portrait de Mirabeau, député d'Aix, à l'Assemblée nationale. — 12° La veillée d'armes le 13 juillet 1789, d'après une aquarelle du temps. — Toutes ces images sont accompagnées d'un texte explicatif.

Prix de ce fascicule in-4° oblong, 60 c.

DEMANDEZ chez **LIBRAIRES** tous les **LIBRAIRES** et à l'imprimerie Layou, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche DU LOT

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires s'est tenue au siège social, le jeudi 23 avril, sous la présidence de M. Denormandie, président du Conseil d'administration.

Le rapport présenté à cette assemblée, rappelle tout d'abord que le capital social a été porté à 100 millions de francs au cours de l'exercice, et les réserves, parallèlement accrues, forment actuellement un total de plus de 7 millions et demi. Il constate que les actionnaires anciens ont témoigné de leur confiance envers la Société en usant largement de leur droit de préférence, et que les versements effectués par anticipation ont dépassé 10 millions, de sorte que sur les 12 millions 1/2 à recouvrer au cours de 1896, il ne restait plus, au 31 décembre 1895, que 2 millions environ à encaisser sur les 50,000 actions nouvelles.

L'œuvre de reconstitution entreprise en 1889 est ainsi définitivement achevée, et le Comptoir National a repris dans le monde des affaires sa situation de premier plan.

Les bénéfices de l'exercice, qui s'élèvent à la somme nette de 5,201,129 fr. 20, permettent de répartir 25 fr. par action, soit 5 0/0 du capital, après déduction de tous amortissements et réserves.

Toutes les branches de l'activité du Comptoir sont en développement continu; il est intéressant de constater, d'ailleurs, que le mouvement du bilan n'a jamais cessé d'augmenter depuis 1889, marquant ainsi, à la fin de chaque année, le chemin parcouru pendant l'exercice.

En 1895, le Comptoir National poursuivant son programme méthodique d'extension a ouvert 6 nouveaux bureaux de quartier dans Paris, et créé en province 14 agences ou sous-agences nouvelles. Au dehors, il a étendu et fortifié l'action de l'agence de Tunis par la création d'une sous-agence à Sousse, et il a fondé les agences de Liverpool et de Manchester, auxiliaires de l'agence de Londres, qui seconderont utilement les agences des Indes et de l'Amérique du Nord. Enfin il a participé à la constitution de la banque Russo-Chinoise qui a absorbé l'agence de Shanghai.

Les agences de Madagascar ont rendu les plus grands services aux intérêts français pendant et après l'expédition qu'a suivi jusqu'au bout M.

Delhorbe, directeur de l'agence de Tananarive, admis à partager les fatigues et les travaux de l'état-major du général en chef. Tous les agents à Madagascar ont, d'ailleurs, fait preuve du plus patriotique dévouement.

Les 3 agences du Comptoir ont plus que jamais des droits acquis et sont appelés à jouer désormais un rôle important dans la grande île africaine.

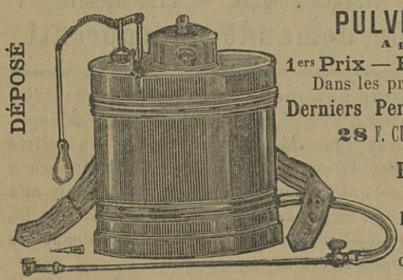
Le Comptoir, qui s'est tenu, de parti pris, absolument à l'écart de toutes opérations en valeurs minières, a participé largement à l'émission des obligations du Crédit Foncier de France et à l'emprunt Chinois 4 0/0 or, garanti par la Russie, ainsi qu'aux conversions Suédoise et Hollandaise.

Après avoir donné des indications détaillées sur la marche et le développement des affaires sociales pendant l'exercice 1895, le rapport du Conseil montre, dans une saisissante conclusion, ce qu'était le Comptoir National à ses débuts dans les circonstances douloureusement défavorables que l'on sait et ce qu'il est aujourd'hui: en 1889, il ne disposait que de 20 millions versés, de 25 millions de dépôts, d'un seul siège à Paris, de 3 agences en province et d'un réseau d'agences lointaines démontées; aujourd'hui, après 7 ans seulement d'existence, il dispose d'un capital de 100 millions versés, de plus de 7 millions et demi de réserves, d'un ensemble de dépôts qui dépassent 300 millions, de 18 sièges à Paris, de 52 agences en province et il a toutes ses forces vives en plein exercice.

Dans une spirituelle allocution, le président, M. Denormandie, avant de mettre les résolutions aux voix, a résumé, aux applaudissements de l'assemblée, les impressions qui se dégagent de ces dernières communications du Conseil.

Les actionnaires ont fort apprécié le langage de leur président et ont voté à l'unanimité, sans discussion, les résolutions présentées par le Conseil, tant en ce qui touche la répartition des bénéfices que la réélection de MM. Berger et Mercet, administrateurs sortants et de M. Camille Krantz, membre sortant de la commission de contrôle.

L'assemblée a également renouvelé pour 1896, le mandat de commissaires des comptes à MM. Audemard d'Alençon et Allain Launay.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{ers} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand, Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles ou égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

IMPUISSANCE de l'homme
Stérilité de la femme.
Pilules effet immédiat, sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique Spitaels, ph., Lille. Envoi discret.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

France 5 fr.
Etranger 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris



MAISON DE CONFIANCE
POUR
LA POSE DES DENTS
Le Redressement
& toutes les Opérations relatives
à L'ART DENTAIRE.
AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)
NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYOU.

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS
Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,
Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,
Rue Clément-Marot, CAHORS

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquon x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES,
Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).